

**AVIS DE LA COMMISSION ECONOMIQUE SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES**
**à fin 2021 et perspectives 2022**

L’année 2021 a été une année de qualité pour Groupama (et pour l’ensemble des assureurs en France) avec un résultat opérationnel économique élevé à 461 M€ bien supérieur à la cible de 300/350 M€ visée par le groupe. Cette année 2021 fait suite à une année 2020 marquée par la crise Covid que Groupama avait traversé relativement « sereinement ». Cette très belle année lui a permis de poursuivre le renforcement de ses fonds propres et de sa marge de solvabilité désormais au niveau confortable de 183 % (hors MT). A noter que ce renforcement s’est construit sans « aide » de plus-values exceptionnelles comme en 2019 avec la vente de l’immeuble « Nike ».

Pour GMA, alors que l’année 2020 avait été « difficile » sur le plan économique avec une sinistralité d’intensité très lourde qui avait pesé logiquement sur son activité de réassurance, l’année 2021 a rebondi fortement avec une activité de réassurance qui a généré un résultat de 106 M€ vs -60 M€ en 2020 et un ratio combiné s’inscrivant à un très bon niveau à 94,5% (vs 97,1% en 2020). Certes, GMA a bénéficié d’éléments exceptionnels avec le dégagement de boni sur antérieurs anciens mais l’entreprise reste largement pénalisée par une nouvelle année exécrable pour la sinistralité en assurance-récoltes. Notons également que les CR et GMA vont commencer à récolter les fruits du plan de sécurisation de la marge technique lancé en décembre 2020 ciblant 5 métiers et avec des gains estimés à 65,5 M€ pour 2022.

Le résultat net s’affiche en baisse à 89 M€ contre 145 M€ l’an dernier mais donne une vision en trompe l’œil puisque les années 2019 et 2020 avaient été portées par des dividendes exceptionnellement élevés par GHFP (provenant d’opérations de remontées de fonds propres non « créatrices de valeurs »), en 2021 le dividende est revenu à un niveau « normal », il reste néanmoins encore très largement dépendant des dividendes versés par GG Vie, Gan Assurances et la filiale italienne ayant encore besoin de leurs résultats pour renforcer leurs fonds propres.

Alors que le CSE s’interrogeait l’année dernière sur le « devenir » de la participation dans Orange Bank, celle-ci a été cédée le 30 septembre avec une moins-value de cession de -32 M€ (pour une charge globale sur l’année de -54 M€). Même si l’accord de distribution de produits bancaires se poursuit jusqu’en 2028, la cession met fin à l’aventure bancaire entamée en 2002 avec la création de Groupama Banque, aventure qui aura coûté plusieurs centaines de millions d’euros au groupe. Même si le CSE considère que la décision de vendre la participation est une bonne chose, force est de constater que l’aventure avec Orange depuis 2016 est très loin d’avoir apporté tout ce qui avait été vanté par la direction lors de la création d’Orange Bank, et s’est soldée par un fiasco sur le plan financier (-234 M€ de Q/P de résultats d’Orange Bank entre 2016 et 2021 auxquels s’ajoute une moins-value de cession de -32 M€). Rappelons toutefois que GMA reste toujours sous « la menace » de pénalités à verser à Orange Bank, l’accord commercial étant en effet assorti d’obligations à respecter en termes de ventes de Desirio. Alors que le partenariat avec Renault/DIAC est en net retrait par rapport aux attentes, le CSE regrette que Groupama, à l’image d’Orange Bank, n’ait pas pu mettre en place des pénalités pour non-atteinte des objectifs.

Cette gestion bien dispendieuse contraste avec la volonté réaffirmée de l’entreprise de ne pas revaloriser collectivement pour la 11ème année consécutive les salaires alors même que l’année 2021 avait commencé à voir l’émergence d’un rebond de l’inflation. Les frais généraux de GMA sont ainsi restés stables et très en retrait par rapport au budget (368 M€ vs 390 M€) dans un contexte de très légère progression des effectifs (en ETP moyen) mais qui peine à suivre le plan de charges important de GMA. A contrario, nous observons une nouvelle croissance soutenue des honoraires de prestations externes qui ont été multipliés par 2,5 en l’espace de 5 ans pour atteindre 54,5 M€ en 2021 et qui pose de nombreuses interrogations : quelle capacité de pilotage de ces prestataires par les équipes GMA ? quelle capitalisation/transmission de savoirs avec les équipes de GMA ? Les qualités de prestations sont-elles en adéquation avec le coût des missions ? Le CSE souhaiterait comprendre quels sont les procédures, contrôles et pilotage applicables au recours aux prestataires sur un sujet dont les informations restent souvent bien difficiles à obtenir et lorsqu’elles le sont, restent empreintes d’une certaine opacité. Plus globalement, le CSE réitère la demande faite il y a 2 ans dans son avis sur la situation économique et financière de l’entreprise et restée sans réponse à ce jour. Cette demande concernait **le souhait du CSE d’avoir, pour chaque projet d’une envergure d’importance** (par exemple avec un budget IT > 500 K€), **une « fiche » présentant notamment ses objectifs, les attentes** (vision client / vision utilisateur…), **son budget et ses ressources** (ressources GMA par direction, ressources G2S, prestataires externes…). Cela permettrait aux élus du CSE d’avoir une meilleure évaluation des ressources GMA ainsi qu’une meilleure anticipation et de « mesurer » l’intensité de l’activité au sein de GMA. Bien évidemment, cette « fiche » devra être actualisée jusqu’à la fin du projet et clôturée par un bilan (qualitatif et quantitatif) lorsque le projet aura été livré.

Enfin comme nous le soulignions l’année dernière, la crise Covid avait bousculé l’organisation de l’entreprise qui avait su répondre présent avec l’ensemble de son plan de charges qui avait été exécuté avec à la clé, des gains de productivité importants. A cette nouvelle organisation hybride, l’année 2021 a vu s’ajouter le déploiement du flex-office pour les salariés. Outre de nouveaux efforts d’adaptation demandés aux salariés, ce sont de nouveaux gains récurrents de frais généraux générés avec la réduction de la surface des locaux loués. A ces économies, s’ajoutent les mesures gouvernementales favorables aux entreprises (baisse de la CVAE (représentant 15/20 M€ d’économies pour Groupama en 2021), baisse de l’impôt sur les sociétés, primes incitatives pour les alternants…). Alors que l’inflation connaît des niveaux jamais atteints depuis des décennies, le CSE demande que GMA s’assure du maintien du pouvoir d’achat de ses salariés en qualité d’employeur responsable et pour être au niveau de l’engagement sans faille des salariés ces dernières années.

La commission économique propose à la majorité de rendre un avis positif sur la situation économique et financière de l’entreprise sur la situation 2021 mais regrette que **rien n’ait été fait pour qu’elle puisse suivre l’évolution des budgets par projet d’envergure.** De plus, elle **s’inquiète de l’évolution des risques climatiques dans le Groupe** et de ses conséquences futures sur les résultats de l’entreprise d'autant plus que la répercussion sur les tarifs ne sera pas forcément possible à l’avenir.

**Déclaration complémentaire CFDT et CGT de Groupama Assurances Mutuelles complétant l’avis**

L’avis lu est le résultat du travail de la commission économique et de l’expert SECAFI. Pour les élus CFDT et CGT, seule la conclusion est différente

Les résultats très honorables de 2021 sont le fruit de l'investissement de tous les salariés du Groupe. L'intéressement GMA dégagé par ses résultats en est le reflet. Toutefois, ce résultat opérationnel économique masque certaines approches fatalistes de la part du conseil d’administration de GMA, générant des pertes financières significatives (Orange Bank). D’importants gains financiers ont été réalisés au détriment des conditions de travail des salariés avec un maintien des positions dogmatiques de la direction sur le refus d’étendre à 3 jours le télétravail, d’accorder des titres restaurant à tous les télétravailleurs et de rétablir des augmentations collectives. Les élus CFDT et CGT s’inquiètent de cet immobilisme qui n’est pas sans conséquences sur les recrutements et sur le maintien d’un niveau élevé d’engagement du collectif de travail. Pour ces raisons les élus CFDT et CGT émettront un avis défavorable.

 Le 27 septembre 2022

**Avis sur la situation économique et financière de**
**Groupama Assurances Mutuelles à fin 2021**

**Délibération**

1.- Le président ne prend pas part au vote.

2.- Membres élus

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| COLLEGE | NOM | PRENOM | LISTE | VOTE |
| 1-cadres | Guibert | Catherine | CFE-CGC | Favorable |
|  | Franc | Alain | CFE-CGC | Favorable |
|  | Cuvelier | Bénédicte | CFE-CGC | Favorable |
|  | Le Grand | Dominique | CFE-CGC | Favorable |
|  | Bourdet | Nathalie | CFE-CGC | Favorable |
|  | Chaléat | Christelle | CFE-CGC | Favorable |
|  | Caraco | Richard | CFE-CGC | Favorable |
|  | Andlauer | Stéphane | CFE-CGC | Favorable |
|  | Questroy | Virginie | CFE-CGC | Favorable |
| 1-non-cadres | Aldebert | Pierre | CFE-CGC | Favorable |

**Nombre de votants : 10**

**Le projet recueille :**

**Pour : 10**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

*Le Comité Social et Economique rend un* ***avis favorable à l’unanimité*** *sur la situation économique et financière de Groupama Assurances Mutuelles.*